



Vendredi 16 avril 2021

Dossier de presse

Réenchantement et attractivité du centre-ville



Liberté • Égalité • Fraternité



Conférence de presse

Réenchantement et attractivité du centre-ville

François GROSDIDIER

Maire de Metz et Président de Metz Métropole

Béatrice AGAMENNONE

Adjointe au Maire déléguée aux espaces publics

Vice-présidente de Metz Métropole déléguée aux mobilités et aux transports

Patrick THIL

Adjoint au Maire délégué à la culture et au rayonnement culturel

Conseiller Métropolitain délégué aux établissements culturels

Cédric GOUTH

Président d'Inspire Metz Métropole Vice-président de Metz Métropole délégué au développement économique

Blaise TAFFNER

Conseiller municipal délégué à l'attractivité et à l'animation du centre-ville

Conseiller Métropolitain

Anne DAUSSAN-WEIZMAN

Adjointe au Maire déléguée à l'attractivité du territoire et au commerce

Conseillère Métropolitaine

Pierre FACHOT

Président de l'AGURAM

Conseiller Métropolitain délégué à la gestion foncière

Jean-Marie NICOLAS

Adjoint au Maire en charge du quartier Nouvelle-Ville et aux relations avec les entreprises

Conseiller Métropolitain

Sylvie ROUX

Conseillère Métropolitaine déléguée au commerce

Gilles BOHR

Vice-président de la Fédération des commerçants de Metz

ELEMENTS DE CONTEXTE

1) Contexte

Constat structurel:

- Metz n'était pas prête pour faire face aux difficultés qui ont émergé il y a maintenant plus d'un an. A l'image de ce que nous constatons toutes et tous rue Serpenoise, la ville s'est endormie depuis plus de 10 ans, s'appuyant pourtant sur des acquis solides du passé. Lorsque la crise est arrivée il y a plus d'un an, le château de cartes s'est effondré : la crise a révélé toutes les fragilités de notre économie locale.
- Il y avait urgence, nous avons pris nos responsabilités en mettant en place dès l'été 2020 des mesures fortes et concrètes (nouvelle offre de stationnement, accompagnement par Inspire Metz dans les démarches administratives et le fonds de résistance, bons d'achats commerçants, gratuité du stationnement durant une période de la crise, élimination des déchets visibles en centre-ville, rues sécurisées, patrouilles de nuit pour la sécurité). La mobilisation de ce fonds intervient lorsqu'une entreprise ou une association n'a pas pu obtenir de prêt bancaire et après avoir sollicité la médiation du crédit. Inspire Metz a ainsi instruit 105 dossiers en accompagnant les acteurs économiques dans le cadre du fonds Résistance pour la Ville de Metz. Cela a permis de maintenir l'activité de la plupart des structures : les dirigeants ont ainsi pu payer leurs charges, leur loyer, ou encore leurs employés. Cet accompagnement n'a pas été consacré qu'aux commerçants, tous les autres secteurs impactés par la crise ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé : cf tableau ci-dessous.

Répartition des dossiers par secteur d'activité :

	Nombre de dossiers Metz Métropole	Nombre de dossiers Ville de Metz	% de dossiers Ville de Metz
Commerçants	30	21	70%
Artisans	18	13	72%
Artisanat de production (Petite Industrie)	11	8	72%
Services	26	19	73%
Bars/Restaurants	45	29	64%
Artisans commerçants	7	6	85%
Professions libérales	2	1	50%
Associations	2	1	50%
Évènementiels	7	5	71%
Loisirs	3	2	66%

- Aujourd'hui nous entrons dans une phase encore plus offensive avec une stratégie claire, en allant encore plus loin que l'Etat.
- Nous vous présentons aujourd'hui **Metz, Ville de vos envies**. Sans unité, nous ne pouvons répondre à ces enjeux. C'est la raison pour laquelle nous travaillons quotidiennement en partenariat avec Inspire Metz, les services de Metz Métropole, de la Ville de Metz, les élus concernés et les commerçants sur ce sujet.

Constat conjoncturel :

- La crise du Covid a créé un net bouleversement dans nos modes de vie et habitudes de consommation. Il y a aussi un avant et un après Covid. Nous pouvons en tirer 2 constats:
 - Sur le volet du digital et du numérique, avec par exemple l'essor du e-commerce.
 - Sur le volet des valeurs environnementales et éthiques avec par exemple l'attrait pour les circuits courts et les producteurs bios/locaux.

2) Préparer l'avenir : la Ville et la Métropole au service du commerce et de l'économie

- Faire face à la crise, répondre à l'urgence et préparer l'avenir, c'est le sens de l'opération de revitalisation du territoire (ORT). Il s'agit d'un travail de long terme sur le tissu commercial, l'immobilier et le bâti. Metz Métropole est la deuxième métropole de France à s'être engagée dans cette vaste opération, permettant de renforcer de façon durable l'attractivité du territoire.
- Il est essentiel d'avoir une stratégie globale, transversale et innovante, réunissant tous les acteurs qui interviennent sur le centre-ville.
- Le diagnostic commercial est réalisé par Inspire Metz, l'analyse des mobilités et de l'habitat est effectuée par Metz Métropole, le diagnostic d'urbanisme est réalisé par l'Aguram et l'analyse du cadre de vie par Metz Métropole et la Ville de Metz.
- L'extension et la modification de la tarification des terrasses est un signal fort pour la reprise d'activité.
- La mise en place d'une taxe sur les locaux vacants permettra de remettre sur le marché davantage de boutiques vides, de maîtriser le problème de l'augmentation des loyers commerciaux par manque de disponibilité des locaux et de favoriser la conversion de certains locaux en habitation.
- Le manager de centre-ville, en cours de recrutement, sera chargé de fédérer les différents acteurs du centre-ville.
- Une création de foncière est à l'étude afin d'acquérir des locaux et des espaces en centre-ville, de les réhabiliter et d'y installer des entreprises, des commerces et des logements à titre transitoire.

NOS ACTIONS

1) Réenchanter le centre-ville par la nature

- Un aménagement urbain de qualité va être mis en place, afin de retrouver le plaisir de la promenade par la mise en valeur de la nature.
- Des espaces seront végétalisés comme la rue Serpenoise ou la place Saint-Simplice.
- Des bacs de plantes seront posés rue Serpenoise avec de la végétation de type tropical.
- Des jardinières de grande dimension seront posées place Saint-Simplice et le système de fontaines devra être revu afin de mettre en place des jets d'eau.
- Des ambiances apaisées seront créées grâce à la plantation de végétaux, à l'aménagement de sources d'eau avec le développement de fontaines et le déploiement de bancs publics.
- Amélioration de l'éclairage public.



2) Accéder au centre-ville et y circuler aisément

- L'attractivité passe aussi par l'accès au centre-ville. Une nouvelle politique de stationnement a été récemment mise en place, permettant à tous d'accéder au centre-ville et d'y effectuer des achats.
- Des zones de stationnement « 1 heure gratuite » sont créées au sein de l'hypercentre et dans les quartiers commerçants de Queuleu, Nouvelle Ville, Gare et Amphithéâtre.
- Le parking du marché couvert est réaménagé, permettant d'acquérir 52 places de stationnement supplémentaires.

3) Se distraire, se cultiver, s'émerveiller

- Le déploiement d'une offre touristique, culturelle, sportive et de loisirs est un des leviers d'action majeur qui sera mis en œuvre dès la sortie de crise pour redynamiser le centre-ville.
- Des activités culturelles et commerciales seront proposées tout au long de l'année.
- Des animations ponctuelles pour divers publics seront mises en place, comme Constellations, Hop Hop Hop, Animation estivale, Metz Plage, Passages...



4) Le numérique en faveur du commerce

- Lancement le 30 avril d'un site vitrine avec un annuaire des commerçants (en lien avec la Fédération des commerçants de Metz).
- Le 22 avril, un outil de commerce en ligne est lancé afin de relancer l'économie locale, selon le principe « Appeler, cliquer et emporter ». Les commerçants de la Métropole pourront ainsi vendre leurs produits 7 jours/7 et 24h/24. La livraison avec des transports doux sera effectuée en 4 heures.
A ce jour, près de 100 commerçants font partie de la plateforme.
- Une convention entre Metz Métropole et la Fédération des commerçants de Metz est signée pour un montant de 80K€.



PLUS D'INFORMATIONS SUR LES COMMERÇANTS MOBILISÉS À METZ MÉTROPOLE :

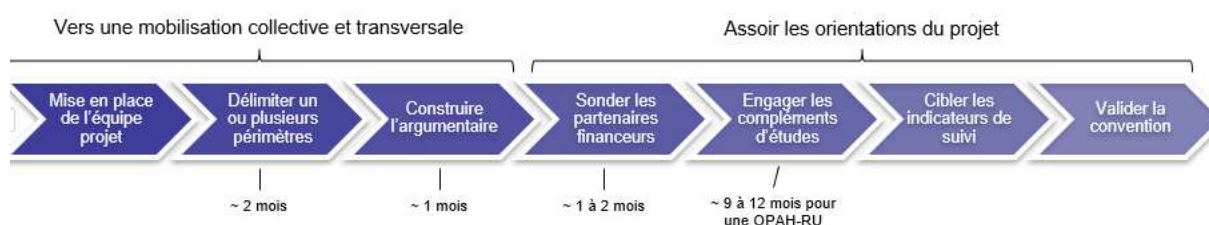
inspire-metz.com



OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE – ORT (AGURAM)

- Metz Métropole est la deuxième métropole de France à s'engager dans une ORT.
- L'ORT a pour objectif de redynamiser les centres-villes des métropoles. Cela passe notamment par une requalification d'ensemble des centralités urbaines en difficulté.

1) Les grandes étapes nécessaires à la mise en place d'une ORT



2) Avantages concrets et immédiats de l'ORT

- **Renforcer l'attractivité commerciale** : dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux en périphérie.
- **Favoriser la réhabilitation de l'habitat** : accès prioritaire aux aides de l'ANAH et éligibilité au dispositif Denormandie pour le bâti ancien.
- **Une meilleure maîtrise du foncier** : droit de préemption urbain conforté et droit de préemption pour les locaux artisanaux et commerciaux.
- **Faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux** : permis d'innover et aménagements multisites.

3) Les principales étapes de l'opération au sein de Metz Métropole

- Avril / septembre 2021 : mobilisation de toutes les forces du territoire pour déterminer les secteurs d'intervention, le plan d'actions et le financement.
- Septembre 2021 : signature de la convention sur la base d'un périmètre et d'un plan d'actions.

Contacts presse Ville de Metz

Fabrice GARAU : fgarau@mairie-metz.fr / 06 45 70 00 53
Léonie HAYDONT : lhaydont@mairie-metz.fr / 06 08 08 21 41

Contact presse Metz Métropole

Céline VINCENT : cvincent@metzmetropole.fr / 06 20 90 99 80

Contact presse Inspire Metz

Marina LALLEMENT-WAGNER : mlallement@inspire-metz.com / 06 09 90 51 31